

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux le quinze du mois de décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, maire.

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois de novembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, maire.

Présents

Laurent HOURQUET - maire, François LUCENA, 2^e adjoint, Annie VEAUTE, 3^e adjointe, Michel FERRET, 4^e adjoint, Martine MARECHAL, 7^e adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8^e adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Ghislaine DELPRAT, Christelle FEBVRE, Alain SARTORI, Catherine FEVRIER, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Robert CLERON,

Absents excusés

Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE
Pascale CONTE-DUMAS a donné procuration à Christelle FEBVRE
Jérôme GARCIA a donné procuration à Michel FERRET
Brigitte BURSON-BRYER a donné procuration à Thierry FREDE
Jean-Louis CLAUZEL a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT
Olivier PICARD a donné procuration à François LUCENA
Uvaldo POLVOREDA a donné procuration à Laurent HOURQUET
Charlotte TOUSSAINT-JOUYS a donné procuration à Martine MARECHAL
Marie ARGENCE a donné procuration à Alain SARTORI
Caroline COMBES
Rémi DERON-LOUP
Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Thierry FREDE.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

1. Décision modificative n° 2 de l'exercice 2022 du budget principal de la commune	Approuvée à l'unanimité
2. Approbation du rapport n°4 de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes relatif au transfert de la compétence voirie aux communes	Approuvée à l'unanimité
3. Actualisation des taux horaires pour les interventions des agents de la commune	Approuvée à l'unanimité
4. Mise à jour de l'indemnité forfaitaire lors de fonctions essentiellement itinérantes	Approuvée à l'unanimité

<p>5. Réhabilitation des vestiaires du terrain d'honneur au stade municipal – Demande de subvention auprès de l'Etat</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>6. Subvention à la Société VÉOCINEMAS, délégataire du cinéma de Revel - Exercice 2022</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>7. Création d'un poste et mise à jour du tableau des effectifs titulaires</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>8. Avenant n°1 au lot n°1 – risques automobiles. Marchés publics d'assurances de la commune.</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>9. Dérogation au repos dominical pour les commerces de détail – année 2023</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>10. Division en volumes des immeubles situés aux 4 et 5 galerie du Nord à Revel et création de l'association syndicale libre (ASL)</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>11. Convention de servitudes au profit d'ENEDIS sur le chemin rural de la Tèoulo</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>12. Reclassement dans le réseau routier de la commune de Revel de l'avenue de la gare (section de la RD 79F). Reclassement du chemin du Petit Train et de l'avenue des Frères Arnaud dans le réseau routier départemental. Approbation de la convention relative à la gestion et l'entretien des aménagements urbains implantés sur les voies communales transférées au Département de la Haute-Garonne.</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>13. Signature de la charte EcoWatt</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>14. Demande d'enregistrement d'un élevage bovin à Sorèze – avis de la commune</p>	<p>Approuvée : - 25 voix « POUR » - 1 abstention (Robert CLERON)</p>